



COMPTE RENDU

Conseil de Gestion de l'IGESA

du 22 juin 2018



Le conseil de gestion a été présidé par Madame SAURAT, Présidente de l'IGESA, Monsieur BODIN, Secrétaire Général pour l'Administration et Monsieur FERRAND, Directeur de l'IGESA.

Dès le début du Conseil, le Directeur indique la nécessité de prospecter afin de faire revenir les jeunes (- 35 ans) à l'IGESA.

L'Institution n'est pas réservée qu'aux familles précise-t-il, d'ailleurs, une nouvelle formule d'hébergement à la nuitée (ex : 15 € pour 4 ou 17 € pour 2) pourrait être envisagée.

En effet, cette formule a été testée avec grand succès à la Villa des sables à Fréjus (spots & potes) au mois de juin, les jeunes ont apprécié.

Ordre du jour :

- **Comptes annuels et rapport d'activité**

Le résultat global de l'IGESA pour l'exercice 2017 est de -1.36 M€, en amélioration de 0.44 M€ par rapport au résultat prévisionnel présenté au conseil de gestion du mois de décembre 2017 (1.8 M€).

- Branche « Etablissements sociaux »

Le secteur des EAJE (Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants) emploie plus de la moitié des effectifs de l'Institution et contribue fortement, avec un résultat excédentaire de 2.36 M€ aux résultats de l'IGESA.

- Branche « Vacances adultes »

Les Etablissements Familiaux demeurent un secteur bénéficiaire significatif avec un résultat de 1.05 M€ en 2017, bien qu'en recul de 0.6 M€ par rapport à 2016. La perte de l'établissement de Biscarosse explique en partie cette dégradation.

- Branche « Résidences relais »

Cette branche poursuit depuis deux années la réduction de son déficit. De - 0.44 M€ en 2015, puis - 0.26 M€ en 2016, il ressort aujourd'hui à - 0.23 M€. A noter, les performances en termes d'activité des établissements DESCARTES (+ 17 %), BOURGES (+ 13 %) et ESCALE LOUVOIS (+ 4 %).

- Branche « CVJ »

Les Centres de Vacances de Jeunes affichent un excédent de gestion de 1.33 M€. Bien que significatif, ce résultat masque une baisse de fréquentation avec (- 428 enfants), conséquence directe du calendrier scolaire.

- Branche « Prêts »

Les prêts dégagent un résultat positif de 0.5 M€, en net recul par rapport à 2016 (0.78 M€). En deux exercices, les frais de gestion ont diminué de plus de 0.58 M€ et sur le seul exercice 2017 de 0.31 M€.

La méconnaissance par les ressortissants des possibilités offertes par la direction des prêts est une des raisons de cette baisse.



Élections professionnelles du 6 décembre 2018

Le syndicat LIBRE, INDÉPENDANT et REVENDICATIF



- **Tarifs applicables :**

- **CVJ**

La fréquentation se stabilisant, il a été voté en 2016 et 2017 de légères augmentations de tarif à hauteur de + 1 % et + 1.5 %. Pour la période du 01/04/2019 au 31/03/2020, le conseil de gestion a voté une augmentation de + 1.8 %.

- **Etablissements familiaux**

Il a été proposé aux membres du conseil de gestion de se prononcer sur une augmentation tarifaire de 3 % dans les établissements familiaux en pension complète pour la période rouge.

A savoir, une période « ECARLATE » est reconsidérée chaque année à partir de la fréquentation enregistrée. Lorsque cette période est mise en œuvre sur un établissement, elle peut atteindre une durée maximale de trois semaines et la majoration tarifaire qui s'applique en sus sur le tarif de base, peut évoluer entre + 5 % et + 15 %.

- **Résidence relais**

Voltaire, Descartes et Diderot

ANNÉES	MISSION	AGRÈMENT
	CHAMBRE SIMPLE	CHAMBRE SIMPLE
2018	53.00 €	58.00 €
2019	54.60 €	59.70 €
	CHAMBRE DOUBLE	CHAMBRE DOUBLE
2018	61.40 €	67.10 €
2019	63.20 €	69.10 €

La proposition d'augmentation tarifaire pour l'exercice 2019 est de + 3 %. Les tarifs sont, chacun pour leurs catégories (mission ou agrément), identiques dans les trois résidences parisiennes.

- **Complexe Louvois-Mirabeau**

Afin de mettre en cohérence la tarification des deux établissements, certaines catégories subissent des rajustements tarifaires différenciés sur l'établissement de l'escala Mirabeau. L'augmentation pour 2019 est de 3 %.

Exemple :

Années	Escale Louvois	Escale Mirabeau
	CHAMBRE simple 1 personne	CHAMBRE twin 1 personne
2018	27.70 €	37.60 €
2019	28.50 €	38.70 €
	CHAMBRE double 2 personnes	CHAMBRE double 2 personnes
2018	39.60 €	37.60 €
2019	40.80 €	40.80 €

- **CFD de Bourges**

Compte tenu des améliorations produits (téléviseur « grand écran », wifi amélioré, mise en place de linge de literie ... et de nouvelles charges de gardiennage prévues dès cette année), il a été voté une hausse de + 5 %.

Sujets en communication

- **Pass Avantage**

Il est rappelé que ce dispositif vise à améliorer la notoriété de l'IGESA au sein de la communauté Défense, mais également à instituer une prestation assimilable à celle rendue par bon nombre de comités d'entreprises, à savoir, obtenir des réductions auprès de grandes enseignes commerciales à vocation nationale, dans des domaines variés.

Depuis son lancement, l'IGESA enregistre 9 634 nouveaux inscrits et 91 302 utilisateurs. Le chiffre d'affaire sur le site « Pass avantage » est de 166 527 €.

- **Reprise du village club de Soulac (33)**

La reprise de ce village club est compromise. Un bureau d'études a vérifié et actualisé les données techniques et financières sur la faisabilité de reprise du village de vacances. La conclusion de leur rapport conduit à la révision du périmètre des rénovations et au relèvement du montant des travaux d'investissements prévus.

Face à ce revirement possible, l'IGESA en parallèle, s'est remise en capacité de prospecter pour acquérir un camping aménagé ou un terrain de 4 hectares maximum situé dans le sud des Landes, au Pays Basque ou dans le Languedoc.

- **Les MEFARE** (Maisons d'Enfants Favorisant un Accueil avec Responsabilité Educative)

Deux maisons d'enfants :

- Sathonay depuis le 19/09/1954,
- La Roche Guyon depuis le 22/07/2002.

Les deux établissements présentent une capacité d'accueil de 119 enfants, (65 pour La Roche Guyon et 54 pour Sathonay).

La fréquentation de ces structures diminue régulièrement, si en 2011, le taux de fréquentation s'établissait à 91.6 %, il n'est plus que de 59.7 % au 31/12/2017 pour les deux maisons d'enfants.

Le pourcentage d'enfants non ressortissants s'accroît d'année en année de 33 % en 2011, il s'établit à 45.1 % au 31/12/2017.

Une politique de conduite doit viser à augmenter la fréquentation de ces structures trop peu connues des actifs du ministère des Armées, il faut :

1. Soutenir fermement la fréquentation en favorisant le plus possible les admissions d'enfants de ressortissants,
2. Accroître la lisibilité et la notoriété de ces maisons et modifier l'image qui y est associée,
3. Améliorer le soutien de ressortissants du ministère en élargissant les conditions et les modalités d'accueil des enfants et adolescents accueillis.

Pour **Force Ouvrière**, il y a une vraie nécessité à garder ces maisons d'enfants, voire même l'acquisition d'autres établissements pour une meilleure répartition géographique. Mais, les coûts d'une telle structure sont très importants. Il sera donc préférable de remplir les deux maisons d'enfants existantes et développer une stratégie de communication dynamique.

• Plan de modernisation de l'infrastructure

Dans le cadre de son plan stratégique « IGESA 2020 », l'Institution souhaite donc conforter et rénover son parc immobilier détenu en fonds propres en engageant un important programme d'investissement, pour un montant de 25 millions d'euros sur 5 ans.

La même stratégie s'appliquera aux établissements de l'Etat gérés par l'IGESA, grâce à un financement spécifique autorisé par le conseil de gestion du 30 juin 2017 relatif au redéploiement des subventions ASA pour assurer le financement des travaux de rénovation sur les emprises du ministère des Armées.

La grande majorité des opérations portent sur les établissements familiaux, même si quelques centres de vacances de jeunes et des résidences relais seront en partie concernés.

Conclusion :

Face au contexte budgétaire sensible et aux avancées du « Plan famille », l'IGESA devra apporter une réelle valeur ajoutée à l'accompagnement social du ressortissant.

Certains sujets et préoccupations ont été examinés. Pour autant, ses actions ne sauraient produire tous leurs effets sans le soutien du ministère à l'égard de l'IGESA.

Force ouvrière est persuadée que forte de son savoir-faire et de ses équipes compétentes, performantes, engagées ... L'IGESA saura relever les défis que son ministère de tutelle lui confiera, si tant est que le soutien financier soit à la hauteur des missions éminemment sociales, répondant aux besoins des ressortissants.

Jacky CHARLOT
Représentant des personnels civils